

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE

## Séance du Conseil Municipal du 14 mai 2019

Etaient présents : MM. D. Louvet, G. Lecarpentier, J-M. Elter, V. Legrix, R. Simon, Mmes S. Accadebled, I. Mulac, B. Tapin.

Absent excusé : M. R. Simon (pouvoir à Mme S. Accadebled).

Secrétaire de séance : Mme Accadebled

En début de séance, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour :

- l'inscription d'une délibération complétant la délibération du 17 janvier 2019 relative à la vente d'une parcelle ;
- l'inscription d'une délibération permettant de constituer un dossier de demande de subvention A.P.C.R.

Accord du conseil à l'unanimité.

### **I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2019**

**Adopté à l'unanimité.**

### **II - CHEMIN DE RANDONNÉE**

Monsieur le maire propose au conseil d'inscrire au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée le chemin rural n° 28 de la Fontaine aux Guillots.

Adopté à l'unanimité.

### **III - TRAVAUX ÉGLISE**

Monsieur le maire précise au conseil que le montant estimatif des travaux de restauration de l'église (partie ouest) se situe dans une fourchette de 120 000,00 € à 190 000,00 €.

Il propose :

- de constituer un dossier de demande de subvention au titre de l'Etat, Ministère de la Culture ;
- de valider une convention de financement entre la commune, l'association de sauvegarde de l'église Saint Sauveur et la Fondation du Patrimoine ;
- de lancer les appels d'offres.

Adopté à l'unanimité

#### IV – VENTE PARCELLE

Monsieur le maire expose au conseil qu'une promesse de vente a été signée le 6 mai 2019 chez Maître Thomas HOULEY, notaire à Pont-l'Evêque entre la commune et la société ZIGZAG moyennant le prix de 236 000,00 € H.T. soit 282 000,00 € T.T.C.

Il indique que le conseil peut maintenant autoriser le maire à signer l'acte de vente du bien cadastré ZH 96 et AA 236 selon les modalités suivantes :

- 55 000,00 € par une remise à titre de dation en paiement au promettant-vendeur d'une parcelle de terrain à bâtir viabilisée dans le bien vendu ;
- 180 000,00 € par la société ZIGZAG.

Adopté à l'unanimité

#### V – DEMANDE DE SUBVENTION – AIDE AUX PETITES COMMUNES RURALES

Monsieur le maire expose au conseil que des travaux d'aménagement pour l'installation d'une réserve incendie au lieudit « Cour Isabelle » doivent être réalisés.

Il communique le montant estimatif des travaux qui s'élève à la somme totale de 25 200,00 € T.T.C.

Il précise également qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales (A.P.C.R.).

Le conseil autorise le maire à mener toutes démarches utiles.

Adopté à l'unanimité.

Beaumont-en-Auge, le 16 mai 2019

Le Maire,



Daniel LOUVET